

Rappel du vaccin COVID-19 - Cliniques sans rendez-vous

Source : Gouvernement de Malte

Janvier 2022

À partir du lundi 17 janvier 2022, les résidents de Malte et de Gozo qui souhaitent obtenir leur rappel de vaccin COVID-19 peuvent le faire **sans rendez-vous** en se rendant dans l'un des centres ci-dessous:

- MCAST Paola
- Caserne Luqa AFM
- Centre de Santé Paola

- Cliniques communautaires à:
 - o Sliema
 - o Kercem
 - o Mellieha
 - o Naxxar
 - o St Venera

Les cliniques sont ouvertes de 9h à 16h.

Les personnes qui se présentent dans une clinique sans rendez-vous pour leur dose de rappel doivent présenter leur **carte d'identité ou leur titre de séjour** et la date de la dernière dose de leur vaccin.

En l'absence de carte d'identité ou de permis de séjour, on peut présenter **un autre document d'identification (par exemple, un document de demandeur d'asile) ainsi qu'une preuve de résidence** (par exemple, un contrat de location, un contrat de travail ou une facture de services publics).